



# Centre Hospitalier du Mans

## Equipe médicale :

- Dr Vanina GIACOBBI-MILET
- Dr Marie VITTAZ
- Dr Marie-Chantal CHEVALIER

Tél. Standard : 02 43 43 43 43    Tél. Secrétariat 02 53 04 04 82

## Service d'hospitalisation :

Il se situe au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment St Exupéry ou au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Aliénor pour l'USC.

Il assure les soins 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Tél direct : 02 43 47 99 17 / Fax : 02 43 43 28 56

## Service d'hôpital de jour :

Il se situe au RDC du bâtiment Aliénor.

Il accueille les enfants à la journée ou à la 1/2 journée du lundi au vendredi de 7h à 20 heures et le samedi de 8h à 16h.

Tél direct : 02 43 47 99 16 / Fax : 02 43 43 28 56

## Service de consultation :

Il se situe au rez-de-chaussée du bâtiment Aliénor. Il accueille les enfants sur rendez-vous sur avis d'un des médecins de l'unité.

Horaires d'ouverture du secrétariat de consultation : de 9H à 18 heures.

Tél direct : 02 43 43 43 54

## Equipes médicales et paramédicales



# Centre Hospitalier du Mans

## Equipe pluridisciplinaire

---

**Coordinatrice en maïeutique :** Magalie DELAHAYE Poste / Tél. : n°37621

**Cadre Supérieur de santé :** Yvonne BOUTTIER-FORGET Poste / Tél. : n°37146

**Cadre de santé :** Séverine GAY Poste / Tél. : n°37601  
Elle est responsable de l'organisation générale de l'unité

### Les puéricultrices et infirmières :

Elles assurent l'accueil, les soins et la surveillance des enfants hospitalisés et établissent le lien entre les médecins et la famille.

**Infirmières coordinatrices :** Sabrina VANDAMME et Nathalie LEROUX Poste / Tél. : n° 37 694  
Elles font le lien dans la prise en charge de votre enfant avec les différents intervenants de l'extérieur. Elles planifient et organisent les prochaines hospitalisations de votre enfant.

**Psychologue (clinicienne) :** Laure GILLOT Poste/ Tél. : n° 37 943  
Elle propose à l'enfant et sa famille une dimension d'écoute et d'aide pour leur permettre de traverser au mieux cette étape de leur vie.

**Enseignant(e) :** Sophie LOYSANCE Poste/ Tél. : n° 32641  
Elle accueille les enfants à partir de 5 ans, assure les liens avec l'école d'origine et avec les structures d'aide à la scolarisation à domicile. Elle a également la possibilité d'intervenir à domicile. Elle organise les cours et les examens pour les collégiens et les lycéens hospitalisés.  
Ses objectifs sont de permettre à votre enfant de conserver ses capacités de réflexion, d'autonomie, de l'accompagner dans sa progression et de lui permettre de garder sa place sociale.

**Assistante sociale :** Nadège ROMAIN Poste/ Tél. : n° 33502  
Elle rencontre de façon systématique tous les parents pour les tenir informés de leurs droits et des dispositifs à mettre en place dans le cadre de l'accompagnement de leur enfant.

**Kinésithérapeute :** équipe de Kinésithérapeute de pédiatrie

**Diététicien(ne) :** Mme GIANGRANDE Zoé Poste/ Tél. : n° 38 138  
Elle prend en charge tous les régimes particuliers. Elle est à votre disposition pour tous conseils.

# Centre Hospitalier du Mans

## La vie dans l'unité

Votre enfant va être accueilli dans l'unité d'hôpital de jour. Quelques règles de vie sont nécessaires pour le bon fonctionnement du service.



### La chambre

Le service dispose de 4 chambres à 1 ou 2 lits. Chacune d'entre elles est équipée d'une télévision (service gratuit). Les toilettes sont réservées aux enfants. Pour la famille et les visites, elles sont situées en dehors du service.

### L'hébergement des parents

Il est possible de séjourner auprès de votre enfant durant son hospitalisation en service de pédiatrie ou à l'USC.



### Les repas

Enfant : en hôpital de jour, les repas sont commandés pour votre enfant s'il doit rester sur la journée entière mais pas pour certains soins de courte durée.

Parents : vous pouvez apporter votre repas si vous le souhaitez. Un frigidaire et un micro-ondes sont à votre disposition dans le service.



### Les visites

Seule la présence d'un ou des deux parents est souhaitable lors du séjour de votre enfant en hôpital de jour. Par ailleurs, seuls les parents ou titulaires de l'autorité parentale peuvent rester auprès de leur enfant durant son séjour en hôpital de jour.



### Les jeux, jouets, cadeaux

L'équipe soignante et les associations mettent à disposition des jeux pour les enfants. Nous comptons sur votre collaboration pour ranger ceux-ci après leur utilisation.

Diverses activités proposées par des bénévoles d'associations extérieures au service animent la semaine.

Un accès wifi gratuit ainsi qu'un prêt d'ordinateur portable peuvent vous être proposés.



### Les vêtements

Au cours de son séjour, votre enfant utilisera son linge personnel. L'entretien de ce linge est à votre charge et le service n'est pas responsable des pertes ou dégradations.



### L'hygiène

Avant d'entrer dans l'unité, vous devez obligatoirement vous laver les mains ainsi que celles de votre enfant et respecter les consignes affichées. Ces mesures permettent de limiter les risques de contamination microbienne.



### La scolarité

Elle est assurée par l'enseignante tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, et est adaptée à l'état de santé de votre enfant.



### Les transports

Des bons de transport peuvent être établis si vous en faites la demande.

Chaque enfant doit être accompagné d'un parent lors d'examens en dehors du service.



### Utilisation du téléphone portable

Son utilisation est tolérée à condition qu'elle soit discrète et à bon escient.